

Compte rendu de la séance du lundi 04 décembre 2017

Présents : André ROUX, Bernard CREISSENT, Christophe NOURRY, Karine PASTRE, Marie-Thérèse CHAPELLE, Roseline PRADEILLES, José LOUREIRO, Gisèle BOUTIN, Suzette BOUTONNET, Anne-Marie CAMPREDON, Régis JULIEN, Catherine DUBOST, Christophe DONNET

Absent ayant donné procuration : Gilles DUSSART par José LOUREIRO

Absents : Serge LAPIERRE, Joséphine ROBERT

Secrétaire de la séance : Christophe NOURRY

1) Approbation du compte-rendu du 17 octobre 2017.

Rajout à faire- Paragraphe 7- Contrats territoriaux - *de la jonction de la route de Vallonge : "jusqu'à la croix de Malpasse"*.

Remarque de Christophe Nourry sur la dernière question.

Approuvé à l'unanimité.

2) Décision Modificative

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2313 - 50	Constructions- Logement Foyer Rural	-4400.00	
2315 - 46	Enfouissement réseau Orange	4400.00	
TOTAL :		0.00	0.00

Vote : 14 voix POUR

3) Subvention exceptionnelle - Association "Les Compagnons de la Tour"

Monsieur le Maire fait part d'une demande exceptionnelle de subvention de la part de l'Association Les Compagnons de la Tour.

Ouï cet exposé, le conseil municipal décide d'attribuer exceptionnellement la **somme de 300 €** à l'Association Les Compagnons de la Tour.

Vote : Christophe Donnet ne prend pas part au vote- **13 voix POUR.**

4) Convention financière pour le financement de l'office du tourisme avec la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes.

La commune reçoit une dotation touristique. Cette dotation de 1872 € est reversée à la Communauté de Communes sur le budget Tourisme. Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention financière avec la Communauté de Communes.

Vote 14 voix POUR

5) Point sur :

- Contrats Territoriaux

Priorité 1 : Enfouissement des réseaux (Secs+ pluviale) à Bédouès

Priorité 2 : Enfouissement des réseaux secs aux Pradets

Priorité 3 : 2 logements à Bédouès

Priorité 4 : Toilettes publiques
Voirie

Accès à la Baume : problème pour un camion de pompiers pour accéder au quartier de La Baume avec la limitation de tonnage à 8 Tonnes. Discussion du conseil municipal.

Communauté de Communes : Karine Pastre et Christophe Nourry font un compte rendu du dernier conseil communautaire : présentation des activités des pompiers, présentation des 100 miles

Zérophyto : Marie-Thérèse Chapelle et Suzette Boutonnet ont rencontré le 22 novembre l'association "Le Réel48" qui propose des animations avec la population sur le thème Zérophyto.

Marie-Thérèse a parlé du projet Jardin de l'école maintenant il faut voir comment on peut associer ce projet avec l'animation. En attente d'une réponse du Réel48.

Qualité du bâti : réunion du 23 novembre, Christophe Nourry fait un rapide compte-rendu de cette réunion

Communauté de Communes - Commission Tourisme : réunion du 30 novembre, Christophe Nourry fait le compte rendu de cette commission avec la proposition d'un éventuel plan de financement pour l'office du tourisme

6) Questions diverses

- Législation sur la publicité : Document préparé et présenté par Christophe Donnet. Depuis 13 juillet 2015, le Code de l'environnement n'autorise plus l'implantation des préenseignes (panneaux indiquant la proximité d'un commerce, hôtel, restaurant, station-service, garage, etc.) généralement situées en bord de route aux abords des entrées de commune. Seules restent autorisées, sous certaines conditions, les préenseignes concernant les activités en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir, les activités culturelles ainsi que les monuments classés ou inscrits au titre des monuments historiques ouverts à la visite. A titre temporaire, seules les manifestations exceptionnelles à caractère culturel ou touristique peuvent être signalées.

M. le Maire propose d'harmoniser notre Signalétique d'Information Locale avec les autres communes avoisinantes et la communauté de communes.

Dossiers à discuter lors du prochain conseil municipal :

- Dossier FOURETS
- Monument aux morts de Cocurès : déplacement
- Zone d'Aménagement Différé : déterminer certaines zones qui auraient un intérêt pour la commune
- Plan Communal de Sauvegarde : mise à jour
- Frais de fonctionnement de l'école : 1 enfant des Bondons

Le site internet est de nouveau mis à jour.

Roselyne Pradeilles et Marie-Thérèse souhaitent féliciter les agents communaux pour leur réactivité lors de l'épisode neigeux de Vendredi 1er décembre.

Catherine Dubost souhaite que le conseil municipal discute du Bouffadou.

Séance levée à 19h30
Vu le Maire

Vu le secrétaire de séance.